



FQPPN

RAPPORT ANNUEL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2023

PRÉSENTÉ PAR

La Fondation québécoise pour la
protection du patrimoine naturel

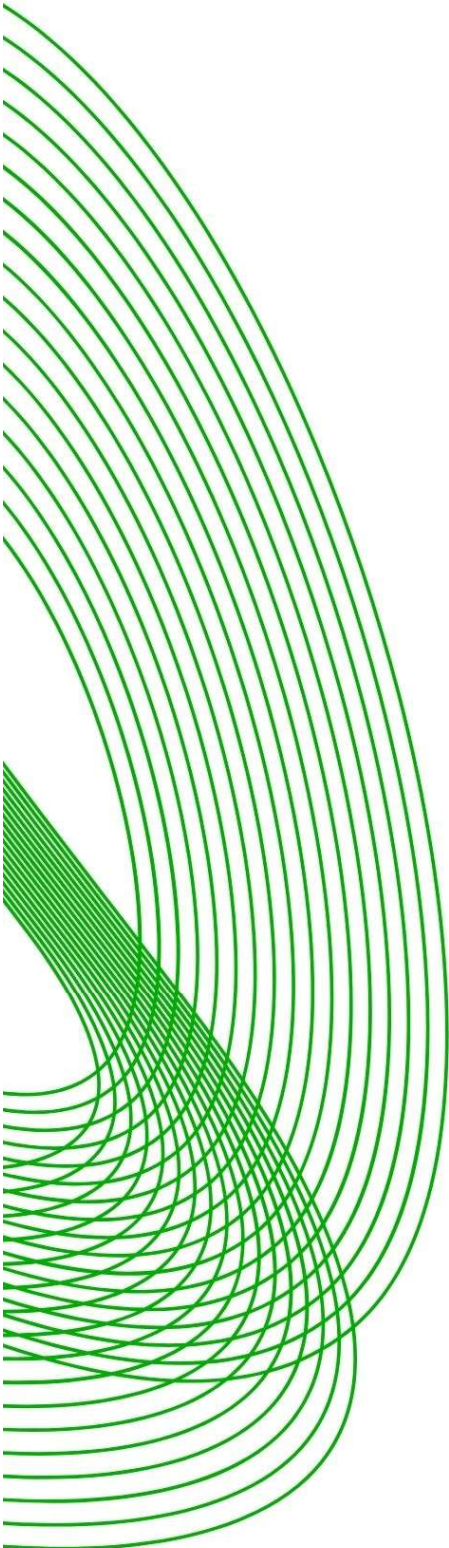


Table des matières

Présentation générale de l'organisme	1
Qui sommes-nous?	1
Territoire d'action	1
L'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent	1
La Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures	2
Le parc des Hauts-Fonds.....	2
Mission et orientations	2
Présentation de l'équipe	3
Membres du conseil d'administration	3
Mot de la présidente	4
Rapport d'activités 2022	5
Projets de conservation de la nature et mise en valeur du patrimoine	5
Mise en valeur du Parc des Hauts-Fonds et du Parc de la Falaise.....	5
Recensement des empiètements sur la Réserve naturelle et le parc des Hauts-Fonds.....	6
Contrôle de la renouée du Japon sur la Réserve naturelle, à Lévis et à Cap-Santé	7
Restauration des rives du fleuve Saint-Laurent à proximité de la gentiane de Victorin	8
Conservation volontaire des boisés riverains de Saint-Michel-de-Bellechasse	9
Mise en valeur de la biodiversité en terre agricole	9
Inventaires de gentiane de Victorin	9
Protection des habitats de chauves-souris : la petite chauve-souris brune, la chauve-souris nordique et la pipistrelle de l'Est	10
Projet de jardin biodiversité urbaine	11
Inventaires d'occurrences historiques d'espèces menacées et vulnérables.....	11
Activités d'éducation et de sensibilisation	12
24h de science : Chasse aux bestioles	12
Observation de chauves-souris	12
Rallye d'énigmes	12
Découverte de la flore dans la Réserve naturelle des Battures de Saint-Augustin-de-Desmaures	12
États financiers au 31 décembre 2022	13
Mission	13
Revenus et dépenses	14
Actifs et passifs	16
Prévisions budgétaires pour l'année 2023	17

Présentation générale de l'organisme

Qui sommes-nous?

Fondée en 1981, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) est un organisme à but non lucratif voué à la préservation du patrimoine naturel québécois.

Sa mission s'articule autour de ces grands axes d'intervention :

- **La conservation**, par la protection durable de milieux naturels d'intérêt écologique;
- **La restauration et la mise en valeur**, afin de préserver ou rétablir les fonctions écologiques de ces milieux;
- **La gestion responsable**, notamment par l'encadrement des propriétés bénéficiant d'ententes légales de conservation.

La FQPPN joue également un rôle de premier plan dans l'accompagnement des collectivités riveraines pour une gestion durable des rives de l'estuaire d'eau douce à saumâtre, et s'investit activement dans des actions de sensibilisation auprès du grand public pour faire connaître l'importance de ces milieux naturels et encourager leur protection.

Territoire d'action

L'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent

Bien que la FQPPN intervienne à l'échelle globale du territoire québécois, ses efforts se concentrent principalement sur la zone prioritaire de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du fleuve Saint-Laurent, un milieu unique d'une grande richesse écologique. Le champ d'intervention comprend le milieu aquatique, le littoral et les rives du fleuve Saint-Laurent ainsi que le milieu adjacent. Cette zone s'étend de Trois-Rivières à Sault-au-Cochon sur la rive nord et de Bécancour à Saint-Roch-des-Aulnaies sur la rive sud.

La Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures

La FQPPN est propriétaire de la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures, un territoire entièrement situé sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures qui s'étend sur environ 11 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent. Elle couvre près de 400 hectares d'habitats d'une qualité écologique remarquable. Ce territoire accueille une riche diversité floristique, incluant plusieurs espèces en situation précaire, ainsi qu'une grande variété d'habitats essentiels pour la faune. La Réserve est un site de nombreux projets de conservation, visant à préserver l'intégrité écologique de ses milieux naturels.

Le parc des Hauts-Fonds

La FQPPN possède également une servitude de conservation à perpétuité sur le parc des Hauts-Fonds qui appartient à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Il s'agit du seul accès public au fleuve sur le territoire de la Ville. Ce site permet au public de découvrir une portion représentative des battures et des boisés riverains, grâce à un réseau de sentiers aménagés et à des panneaux d'interprétation. Les visiteurs peuvent également y profiter de points de vue remarquables sur le fleuve Saint-Laurent.

Mission et orientations

- Conserver, protéger, restaurer et mettre en valeur les milieux naturels d'intérêt;
- Assurer une saine gestion de la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures;
- Accompagner la collectivité dans la gestion des rives de l'estuaire d'eau douce à saumâtre;
- Sensibiliser le grand public à l'importance du patrimoine naturel.

Présentation de l'équipe

- Florian Perret – Directeur général (1^{er} janvier au 10 février)
- Camille Beauchemin – Directrice générale (27 février au 26 août)
- Charles Gignac – Directeur général (3 octobre à mars 2023)
- Maude Provencher – Chargée de projets
- Florent Lefebvre-Demers – Chargé de projets
- Rosalie Vailles – Agente de projets
- Jérémie M. Simard – Agent de projets
- Arthur Boissonneault – Agent de projets

Membres du conseil d'administration

- Sandrine Hugron – Présidente
- Camille Beauchemin – Vice-présidente
- Jean-Denis Brisson – Vice-président
- Pierre Boulay – Secrétaire
- Marcel Rodrigue – Trésorier
- Solène Tremblay-Gagnon – Administratrice
- Alexandre Anctil – Administrateur
- Hélène Gagnon – Administratrice

- Melissa-Martha Pimentel-Camarillo – Administratrice
- Catherine Jean-Thibault – Administratrice
- Nathalie Gravel – Administratrice
- Awena Le Bouquin – Administratrice
- Yvon Merci – Administrateur

Mot de la présidente

La Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel peut être fière de ses nombreuses réalisations de l'année 2022, notamment la construction d'une nouvelle tourelle d'observation au parc des Hauts-Fonds et la poursuite de nombreux projets de contrôle de la renouée du Japon! Je tiens à remercier les employés de la Fondation qui ont rendu possible l'accomplissement de ces projets. En ce qui concerne la gouvernance, l'année 2022 a été synonyme de redressement et a notamment permis de broser le portrait financier exact de la Fondation grâce au travail acharné du trésorier, monsieur Marcel Rodrigue, avec la collaboration de madame Camille Beauchemin et de monsieur Charles Gignac. Je leur suis extrêmement reconnaissante pour le travail accompli et suis très fière de vous annoncer que notre organisme est maintenant doté d'outils permettant de faire un meilleur suivi financier des divers projets.

Je tiens également à reconnaître le travail extraordinaire réalisé par mes collègues du Conseil d'administration. Grâce à leurs efforts acharnés, nous avons maintenu l'organisme à flot durant des périodes plus difficiles de transition de personnel. Je les remercie donc du fond du cœur pour tout le temps dédié bénévolement à la mission de la Fondation!

Depuis le début de l'année 2023, la Fondation s'appuie sur la grande expérience de madame Camille Beauchemin, accompagnée de deux chargées de projets passionnées, mesdames Stéphanie Brodeur et Maude Langelier, et bientôt d'un agent de projets, pour réaliser les nombreux projets convenus avec les partenaires.

Sandrine Hugron, Présidente

Rapport d'activités 2022

Projets de conservation de la nature et mise en valeur du patrimoine

Mise en valeur du Parc des Hauts-Fonds et du Parc de la Falaise

Le projet de mise en valeur des parcs des Hauts-Fonds et de la Falaise se déploie en plusieurs phases afin d'améliorer les infrastructures, de protéger les milieux naturels sensibles et d'offrir aux visiteurs une expérience enrichissante et sécuritaire.

Phase 1 – Terminée (2020)

La première phase a permis la rénovation des infrastructures de bois existantes, assurant ainsi la sécurité et la durabilité des aménagements en place.

Phase 2 – Terminée (février à juin 2021)

Cette phase a été marquée par la stabilisation de la rive et la consolidation du sentier riverain entre février et avril 2021. Par la suite, des plantations d'arbustes ont été réalisées en mai et juin pour renforcer la bande riveraine, favoriser la biodiversité et lutter contre l'érosion.

Phase 3 – En cours (depuis novembre 2022)

Les travaux en cours incluent la construction d'une plateforme d'observation sur la pointe du Parc des Hauts-Fonds, amorcée en novembre 2022. Parallèlement, les plans et devis pour la construction d'un escalier au Parc de la Falaise sont en développement.

Perspectives 2023-2024 – Phase 4 à venir

Les prochaines étapes du projet prévoient l'aménagement du Parc de la Falaise, incluant la création d'un belvédère au sommet. Un lien piétonnier sera également établi, accompagné de la construction d'un escalier dans la falaise, pour améliorer l'accessibilité du site tout en respectant son intégrité écologique.

Recensement des empiètements sur la Réserve naturelle et le parc des Hauts-Fonds

La Réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures, bien qu'adjacente à plusieurs propriétés privées, est elle-même une propriété privée bénéficiant d'un statut de réserve naturelle en vertu de l'article 54 de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*. Cette désignation reconnaît officiellement la grande valeur écologique de ce territoire, notamment en tant qu'habitat pour des plantes uniques au monde et refuge pour la biodiversité locale.

Dans une approche de conservation volontaire, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) assume un rôle de gestion et de surveillance. Elle encadre les activités permises sur le site et intervient en cas d'infractions susceptibles de nuire à l'intégrité écologique du milieu.

Chaque année, l'ensemble des 11 kilomètres de battures sont inspectés afin d'identifier les empiètements et perturbations anthropiques. Cela inclut notamment la détection de véhicules motorisés, l'installation non autorisée de quais, la construction de murets non conformes et toute autre altération du milieu naturel. Ces efforts constants visent à assurer la préservation durable de cet environnement exceptionnel.

En 2022, 22 empiètements ont été dénombrés.

Perspectives 2023 :

- Communication d'un rappel aux propriétaires riverains concernant les bonnes pratiques à adopter afin de préserver l'intégrité écologique de la Réserve naturelle (documents de sensibilisation);
- Envoi de lettres personnalisées aux adresses associées à des empiètements;
- Réalisation du recensement annuel des empiètements observés sur les battures.

Contrôle de la renouée du Japon sur la Réserve naturelle, à Lévis et à Cap-Santé

La FQPPN poursuit activement ses efforts de gestion écologique à travers plusieurs territoires en lien avec la lutte contre la renouée du Japon, une espèce exotique envahissante présentant un risque important pour la biodiversité locale.

Réserve naturelle des battures de Saint-Augustin-de-Desmaures (RNBSAD)

Dans ce secteur, les actions se sont articulées autour de quatre axes principaux :

- Sensibilisation et accompagnement des propriétaires riverains afin de favoriser leur implication dans la protection des milieux naturels;
- Caractérisation annuelle des colonies de renouée du Japon, permettant de suivre l'évolution des populations envahissantes;
- Contrôle actif de 65 colonies identifiées comme prioritaires, à l'aide de techniques respectueuses des écosystèmes;
- Maintien d'un suivi rigoureux pour évaluer l'efficacité des interventions et adapter les méthodes utilisées.

Parc régional de la Pointe-De la Martinière (Lévis)

Des efforts similaires ont été déployés :

- Caractérisation annuelle des colonies de renouée sur le territoire du parc;
- Contrôle de 27 colonies ciblées selon leur ampleur et leur impact écologique.

Municipalité de Cap-Santé

Le projet à Cap-Santé s'est conclu par :

- La compilation et l'analyse des données issues des interventions estivales de 2021, qui portaient sur 30 colonies;
- La rédaction d'un rapport d'activités final, incluant les observations, les recommandations et les résultats obtenus;
- La remise des livrables aux partenaires, marquant la fin officielle du projet.

Ces initiatives contribuent significativement à la restauration et à la préservation des milieux riverains fragiles, tout en mobilisant les communautés locales autour de la conservation volontaire.

Perspectives 2023 :

- Caractérisation et contrôle : Trois interventions supplémentaires seront réalisées sur les 65 colonies de renouée du Japon identifiées comme prioritaires de la RNBSAD;
- Faire une caractérisation et un suivi des 27 colonies de renouée du Japon au Parc de la Pointe-De la Martinière.

Restauration des rives du fleuve Saint-Laurent à proximité de la gentiane de Victorin

Dans le cadre des efforts de conservation en lien avec la gentiane de Victorin, des actions de restauration des rives du fleuve Saint-Laurent ont été entreprises, notamment à Saint-Augustin-de-Desmaures et à Saint-Michel-de-Bellechasse. À Saint-Augustin-de-Desmaures, un plan et devis a été élaboré pour la stabilisation d'un segment de rive de 47 mètres en parallèle avec le travail de contrôle intensif a été réalisé sur 65 colonies de renouée du Japon présentes sur le territoire. Du côté de Saint-Michel-de-Bellechasse, une restauration écologique a été amorcée avec la plantation d'espèces indigènes sur une portion de 50 mètres de rive. Cette intervention vise à renforcer la résilience de l'écosystème riverain, tout en limitant la progression des espèces exotiques envahissantes.

Perspectives 2023 :

- Les travaux de stabilisation des rives à Saint-Michel-de-Bellechasse seront complétés au printemps 2023.

Conservation volontaire des boisés riverains de Saint-Michel-de-Bellechasse

À l'occasion du projet de conservation volontaire des boisés riverains à Saint-Michel-de-Bellechasse, une première phase de caractérisation des sites et de collecte de données a été réalisée en 2022. Cette démarche a permis de documenter les milieux naturels présents et d'identifier les enjeux écologiques propres à chaque propriété. À la suite de cette étape, sept cahiers du propriétaire ont été élaborés en 2023. Ces cahiers visent à sensibiliser et à accompagner les propriétaires dans la protection de la biodiversité de leurs terrains. La remise officielle des cahiers est prévue au printemps 2023.

Mise en valeur de la biodiversité en terre agricole

Concernant l'initiative du projet de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole, 12 propriétaires agricoles ont été rencontrés afin d'évaluer le potentiel écologique de leurs terres. À la suite de ces rencontres, 10 propriétaires ont reçu un cahier du propriétaire personnalisé, mettant en valeur les caractéristiques écologiques de leur propriété ainsi que des recommandations de conservation adaptées. Neuf d'entre eux ont signé une entente de conservation volontaire. Au total, une superficie de 572 775 m² de milieux humides et 678 357 m² de boisés a été caractérisée au cours du projet.

Inventaires de gentiane de Victorin

La gentiane de Victorin est l'emblème végétal de la FQPPN. Cette espèce exceptionnelle est désignée comme menacée à la fois par le gouvernement fédéral, en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, et par le gouvernement du Québec, via la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*. Sa rareté s'explique par plusieurs facteurs. Elle occupe une niche écologique très restreinte, limitée à la partie supérieure du littoral du fleuve Saint-Laurent. De plus, son mode de reproduction uniquement par graines freine sa dispersion naturelle. Enfin, les nombreuses pressions anthropiques qui affectent son habitat, telles que l'urbanisation, l'aménagement des berges ou les

perturbations humaines, contribuent également à sa vulnérabilité. La protection de la gentiane de Victorin est au cœur de la mission de la FQPPN, qui s'emploie à préserver cet habitat unique et à sensibiliser la population à l'importance de la biodiversité littorale.

En 2022, sept occurrences de population de gentiane de Victorin ont été inventoriées sur les rives de différentes municipalités du territoire d'intervention de la FQPPN.

Perspective 2023 :

- Continuer l'inventaire des occurrences de gentiane de Victorin.

Protection des habitats de chauves-souris : la petite chauve-souris brune, la chauve-souris nordique et la pipistrelle de l'Est

Depuis l'arrivée du syndrome du museau blanc en Amérique du Nord, les populations de chauves-souris connaissent un déclin important. Au Québec, les huit espèces recensées sont aujourd'hui toutes considérées comme étant en situation précaire. Afin de contribuer à leur protection, un projet spécifique a été mis en place pour trois espèces menacées. Ce projet vise à inventorier certains sites ciblés dans le but de confirmer la présence de chauves-souris et d'en identifier les espèces. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de conservation fondée sur la connaissance et la surveillance des populations.

Parmi les actions entreprises pour contribuer aux efforts de protection des habitats de chauves-souris, particulièrement ceux de la petite chauve-souris brune, de la chauve-souris nordique et de la pipistrelle de l'Est, huit soirées de détection ont été organisées durant l'été 2022. Ces activités visaient à mieux documenter la présence et l'activité de ces espèces sur le territoire. Les données recueillies sont en cours d'analyse.

Projet de jardin biodiversité urbaine

En lien avec ses initiatives visant à favoriser la biodiversité en milieu urbain, la FQPPN a collaboré à la création de jardins démonstratifs sur les terrains de la Ville. Ces aménagements comprennent un jardin nourricier, un jardin pour les oiseaux, un jardin pour les monarches ainsi qu'un jardin pour la biodiversité en général. Chacun de ces espaces a été conçu pour répondre aux besoins spécifiques de certaines espèces, tout en sensibilisant la population à l'importance de la végétalisation et de la cohabitation avec la faune urbaine. Ces jardins agissent à la fois comme refuges pour la biodiversité et comme outils éducatifs accessibles à tous.

Inventaires d'occurrences historiques d'espèces menacées et vulnérables

En lien avec ses actions de conservation, la FQPPN a réalisé des inventaires ciblés portant sur des occurrences historiques de quatre espèces désignées menacées ou vulnérables au Québec. Ces efforts visaient à confirmer la présence actuelle de ces espèces et à évaluer l'état de leurs habitats. Les espèces visées par ces inventaires sont : la gentiane de Victorin (deux occurrences), l'ail des bois (trois occurrences), l'ériocaulon de Parker (trois occurrences) et la listère du Sud (une occurrence). Ces relevés contribuent à orienter les actions de protection, de restauration et de suivi pour ces espèces à statut précaire.

Activités d'éducation et de sensibilisation

24h de science : Chasse aux bestioles

Le 7 mai 2022, une activité d'observation des animaux et insectes s'est tenue au Parc des Hauts-Fonds. Dirigée par Jean-Denis Brisson, membre du conseil d'administration, cette excursion entomologique a permis aux participants d'explorer les différents habitats du parc et d'y observer une grande variété de petites créatures, telles que des salamandres, escargots, centipèdes et bien d'autres. L'activité a rassemblé environ 50 personnes.

Observation de chauves-souris

Une soirée d'observation de chauves-souris au Parc des Hauts-Fonds a eu lieu le 12 juillet 2022. Les participants étaient invités à participer à une soirée d'inventaire des espèces de chauves-souris à l'aide des appareils sonogrammes. L'activité a débuté par un quiz interactif portant sur les espèces de chauves-souris présentes au Québec et plus particulièrement à Saint-Augustin-de-Desmaures. Divers thèmes ont été abordés, notamment les rôles écologiques essentiels que jouent les chauves-souris, les causes de leur déclin, ainsi que les idées reçues les plus fréquentes à leur sujet. Par la suite, les participants ont été divisés en deux sous-groupes pour se rendre au bord de l'étang, dans l'espoir d'observer des chauves-souris en pleine chasse. Un total de 26 personnes ont participé à l'activité.

Rallye d'énigmes

Un rallye d'énigme a eu lieu au Parc des Hauts-Fonds le 30 juillet 2022. Au total, 10 personnes ont participé à l'activité.

Découverte de la flore dans la Réserve naturelle des Battures de Saint-Augustin-de-Desmaures

Cette activité a été annulée.

États financiers au 31 décembre 2022

Mission

Les états financiers ont fait l'objet d'une mission de compilation par le cabinet comptable Lapointe CPA.



- 2 -

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de
Fondation Québécoise pour la Protection du Patrimoine Naturel

J'ai compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'organisme Fondation Québécoise pour la Protection du Patrimoine Naturel au 31 décembre 2022, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

J'ai réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes. Ma responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Je n'ai pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étais pas tenue de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournis une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, j'ai préparé des écritures de régularisation.

Lapointe CPA inc.

Par Sandra Lapointe, CPA

Québec, le 14 avril 2023

Revenus et dépenses

FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

- 3 -

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PRODUITS		
Subventions et honoraires (annexe A)	274 020 \$	395 504 \$
Autres produits (annexe B)	<u>3 131</u>	<u>1 270</u>
	<u>277 151</u>	<u>396 774</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	130 680	193 351
Coûts liés aux projets	80 910	261 247
Honoraires professionnels	10 205	4 774
Déplacements	3 916	7 537
Frais de bureau	2 854	3 530
Télécommunications	1 803	1 850
Frais informatiques	1 715	230
Taxes et permis	558	3 528
Assurances	558	534
Frais du conseil d'administration et des bénévoles	356	-
Abonnement et cotisations	101	-
Formation	48	829
Frais bancaires	147	231
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>175</u>	<u>250</u>
	<u>234 026</u>	<u>477 891</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	43 125	(81 117)
AUTRE PRODUIT (annexe C)	<u>-</u>	<u>20 000</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>43 125 \$</u>	<u>(61 117) \$</u>

Faits saillants :

1. Résultat budgétaire

- L'exercice financier 2022 s'est clôturé avec un surplus de 43 000\$ après un déficit de 61 000\$ en 2021.

Détails :

Le déficit de 61 000 \$ enregistré en 2021 s'explique principalement par deux facteurs : d'une part, le non-versement d'une aide financière de 45 000 \$, pourtant entérinée par résolution en février 2022 par la Ville de Saint-

Augustin-de-Desmaures en lien avec les investissements réalisés par la FQPPN dans le parc des Hauts-Fonds; d'autre part, une erreur dans l'inscription d'un compte à recevoir de 17 000 \$ au 31 décembre 2020.

2. Revenus

- Les revenus sont en baisse de 140 000\$.

Détails :

Les revenus ont connu une baisse de 140 000 \$, principalement en raison du caractère non récurrent du projet *Petite Flore Forestière*, réalisé en 2021, qui avait alors bénéficié d'un financement exceptionnel de 136 000 \$.

3. Dépenses

- Les dépenses sont en baisse de 244 000\$

Détails :

Les dépenses ont diminué de 244 000 \$ en 2022. Cette baisse s'explique principalement par une réduction des contrats attribués, représentant une diminution de 180 000 \$. De plus, deux projets ponctuels réalisés en 2021 ne se sont pas répétés en 2022 : le projet *Petite Flore Forestière*, qui avait engendré des dépenses de 120 000 \$, ainsi que les travaux de restauration de la rive, totalisant 98 000 \$. À l'inverse, la construction de la tourelle d'observation en 2022 a entraîné une dépense additionnelle de 45 000 \$. Par ailleurs, la masse salariale a connu une baisse de 63 000 \$. Enfin, une hausse des honoraires professionnels a été observée, en raison d'un recours plus important aux services du cabinet comptable Lapointe CPA.

Actifs et passifs

FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

BILAN

31 DÉCEMBRE 2022

- 5 -

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	13 305 \$	6 433 \$
Placement à court terme (note 3)	62 002	21 099
Débiteurs (note 4)	9 091	18 644
Subventions à recevoir (note 5)	76 352	136 176
Placement réalisable au cours du prochain exercice (note 6)	<u>-</u>	<u>28 534</u>
	160 750	210 886
PLACEMENTS, au coût (note 6)	50 028	50 028
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	<u>110 638</u>	<u>110 813</u>
	<u><u>321 416</u></u> \$	<u><u>371 727</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	11 802 \$	28 882 \$
Subventions et contrats perçus d'avance (note 9)	6 260	82 616
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	58 062	111 498
SUBVENTION REPORTÉE	61 959	61 959
DETTE À LONG TERME (note 10)	<u>-</u>	<u>40 000</u>
	<u>120 021</u>	<u>213 457</u>
ACTIFS NETS		
RÉSERVE POUR IMMOBILISATIONS	112 365	112 365
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	48 679	48 854
RÉSERVE DE FONCTIONNEMENT	40 000	-
NON GREVÉ D'AFFECTATIONS	<u>351</u>	<u>(2 949)</u>
	<u>201 395</u>	<u>158 270</u>
	<u><u>321 416</u></u> \$	<u><u>371 727</u></u> \$

Faits saillants :

4. Actif total : 312 000\$

- Encaisse, placements garantis et comptes à recevoir : 210 000\$
- Immobilisations (terrain et matériel informatique) : 111 000\$

5. Passif : 120 000\$

- Comptes à payer : 12 000\$
- Subventions perçues d'avance : 6000\$
- Emprunt de 40 000\$ à rembourser en décembre 2023 (emprunt initial de 60 000\$ dont seulement 40 000\$ seront à rembourser)

6. Actifs nets : 201 000\$

- Réservés pour des immobilisations totalisant 161 000\$
- Rétablissement de la réserve pour frais de fonctionnement à la hauteur souhaitée de 40 000\$

Prévisions budgétaires pour l'année 2023

Les prévisions budgétaires pour l'année 2023 montrent un budget équilibré sans déficit.

BUDGET 2023	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Budget 2023
REVENUS				
Subventions et contrats	205 887 \$	395 504 \$	274 020 \$	423 110 \$
Subvention - Pandémie	-	20 000	-	-
Autres revenus	3 213	1 270	3 131	1 390
	209 100 \$	416 774 \$	277 151 \$	424 500 \$
DÉPENSES				
Salaires et charges sociales	132 582 \$	193 351 \$	130 680	147 775
Coûts liés à des projets	51 073	261 247	80 910	259 200
Déplacements	4 833	7 537	3 916	4 000
Honoraires professionnels	4 296	4 774	10 205	4 000
Frais de bureau	1 009	3 530	2 854	3 000
Télécommunications	821	1 850	1 803	2 000
Frais informatique	1 369	230	1 715	1 800
Taxes et permis	952	3 528	558	600
Assurances	429	534	558	600
Frais du conseil d'administration et des bénévoles	9	400	358	625
Abonnement et cotisations	880	-	101	200
Formation	405	429	48	400
Don	31	-	-	-
Frais bancaires	493	231	145	150
Amortissement	358	250	175	150
	199 540 \$	477 891 \$	234 026 \$	424 500 \$
SURPLUS (DÉFICIT)	9 560 \$	(61 117) \$	43 125 \$	- \$

Faits saillants :

7. Budget total

- Budget équilibré de 424 500\$

8. Subventions et partenariats financiers (principaux revenus)

- Parc de la Falaise
- Parc des Hauts-Fonds
- Gestion de la réserve naturelle
- Contrôle des espèces exotiques envahissantes
- Inventaire des plantes rares

9. Dépenses prévues

- Aménagement du Parc de la Falaise dont un escalier et un belvédère
- Aménagement du Parc des Hauts-Fonds
- Rémunération du personnel en fonction des projets en cours